syndicat mixte des transports
pour le rhône et l'agglomération lyonnaise

SYTRAL

COMMUNIQUE DE PRESSE
SEPTEMBRE 2013

Synthèse du comité syndical du SYTRAL du jeudi 26 septembre 2013

• Rénovation des stations de Métro - validation de l'Avant Projet de la station Hôtel de Ville

Le SYTRAL engage la rénovation des 12 stations les plus fréquentées des lignes « historiques » de métro A et B. Une « ligne directrice » dans le traitement de ces stations a été adoptée au travers d'une charte architecturale et technique de rénovation.
Le premier site rénové dans ce cadre est la station HOTEL DE VILLE (ligne A uniquement). Le cabinet d'architecture lyonnais SIZ'-IX a été désigné en qualité de maître d'œuvre. L'architecte remet un Avant Projet (AVP) qui intègre le parti architectural développé en application de la charte, les conditions de réalisation des travaux et le budget associé.
Le parti de l'architecte est de révéler la situation exceptionnelle de la station au travers d'une scénarisation des 3 espaces structurants : l'Opéra, la vie et les institutions lyonnaises, la colline de la Croix Rousse.

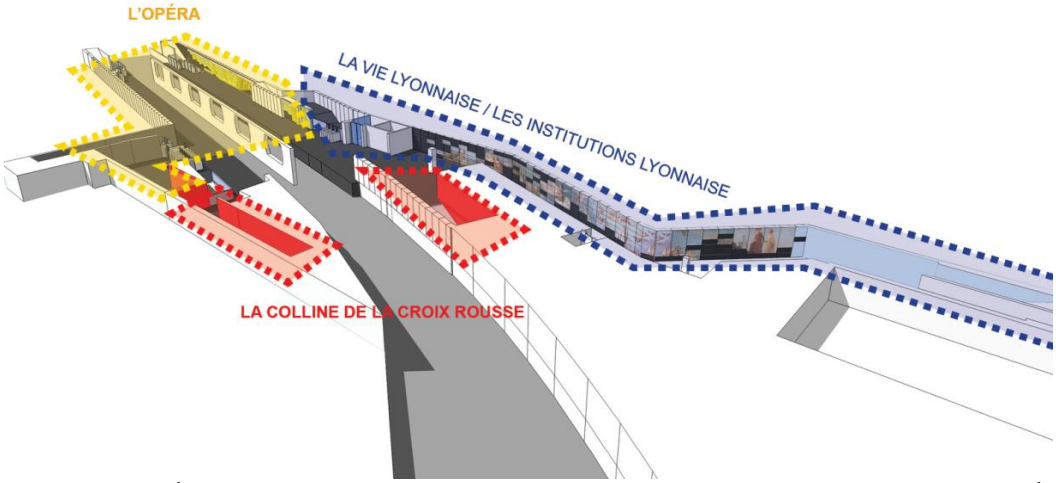

Les travaux seront menés en site maintenu en exploitation avec pour contrainte absolue la sécurité des usagers. Le délai des travaux est de 7 mois, prévu d'avril à octobre 2014. Le maître d'œuvre estime à ce stade ces travaux à 1,12 M€HT
Le comité syndical approuve les orientations architecturales et les principes de réalisation des travaux.

• Adaptation de l'Offre exceptionnelle - Prolongement du métro B à Oullins et réorganisation des lignes de bus associées

Le comité syndical approuve les adaptations de l'offre liées :
- au prolongement du métro B à Oullins (qui concernent les lignes de bus C7, C10, 11, 12, 14, 15, 17, 18 et 88)
- à l'adhésion de la commune de Sainte-Consorce (qui concernent les lignes de bus 72 et 98 ainsi que plusieurs lignes scolaires Junior direct).

Contact presse : Olivia DUFOUR – 04 26 68 57 38 / 06 74 35 39 61 – dufour@sytral.fr

syndicat mixte des transports
pour le rhône et l'agglomération lyonnaise
SYTRAL

• Approbation d'une convention avec l'Office de Tourisme pour l'occupation commune de locaux à Bellecour et Vieux Lyon

Le comité syndical approuve la convention avec l'office de tourisme, qui organise l'occupation commune de locaux à Bellecour et Vieux-Lyon.
Il a ainsi été ouvert dans la Vieux Lyon un lieu d'information et d'accueil mutualisé avec l'Office de Tourisme. En contrepartie, un espace dédié au réseau TCL sera aménagé au sein de l'Office de Tourisme situé place Bellecour. Ainsi, sur ces deux sites lyonnais à forte vocation touristique, une information complète sur les sites à visiter et le moyen de s'y rendre en transport en commun pourra être apportée aux visiteurs de Lyon.

• Approbation de Plans de Déplacements d'Entreprise ou d'Administration

Le comité syndical approuve diverses conventions avec :

- ARCADIS (Villeurbanne)
- la clinique des Lilas (Lyon 3)
- Espace group (Lyon 2)
- SANOFI Pasteur (Lyon 7)
- la ville de Feyzin

• 3ème appel à projets « transports collectifs et mobilité durable »

Le comité syndical approuve la liste des dossiers de subvention pour le 3ème appel à projets « transports collectifs et mobilité durable », lancé par l'Etat le 7 mai 2013 et dont les résultats seront annoncés en décembre 2013.

- Réaménagement de la ligne C3
- Parc-relais Mermoz Pinel
- Extension T5 Eurexpo à Chassieu/René Cassin
- Augmentation de la capacité de la ligne de tramway T4 (allongement des quais et extension du dépôt)
- Avenir métro ligne D : Augmentation de capacité
- Avenir métro ligne D : extension remisage Thioley
- Avenir métro ligne B : Pilotage Automatique Intégral
- Extension du Métro B aux Hôpitaux Sud
- Ligne forte A7 première phase

Contact presse : Olivia DUFOUR – 04 26 68 57 38 / 06 74 35 39 61 – dufour@sytral.fr

syndicat mixte des transports
pour le rhône et l'agglomération lyonnaise

SYTRAL

• Approbation du protocole partenarial pour l'aménagement du Pôle d'Echanges Multimodal (PEM) Lyon Part-Dieu

Les grands objectifs du projet PEM Part-Dieu sont les suivants :

-La désaturation de la gare et des quais, et l'augmentation de la capacité pour absorber les flux à l'horizon 2030,
-Le renforcement des intermodalités,
-L'amélioration du service aux voyageurs

Les partenaires retiennent un coût prévisionnel du projet-cible du PEM Part-Dieu de 180M€ pour la tranche 1 (2016 – 2021) et 180M€ pour la tranche 2 (2020 – 2028), soit 360M€ au total.
Le SYTRAL n'apporte pas de participation financière directe au projet mais portera son effort sur l'augmentation de capacité du réseau TCU et produira les études nécessaires pour le suivi et le bon aboutissement de ce projet.
Le comité syndical approuve ce protocole partenarial et la convention de financement partiel des études des dossiers d'avant-projet de la première tranche de travaux.

Contact presse : Olivia DUFOUR – 04 26 68 57 38 / 06 74 35 39 61 – dufour@sytral.fr